



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Première réunion du Groupe Afrique - Océan indien de planification et de mise en œuvre du système de l'Aviation (AASPG/1)

Libreville, Gabon, 3 - 7 novembre 2025

Point 4 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de sécurité et de la navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans les plans régionaux de sécurité de l'aviation et de la navigation aérienne

Retour d'expérience de la mission d'assistance du projet régional AIM RBIS axé sur la fourniture des données de terrain et d'obstacle (TOD), cas du Gabon

(Note présentée par le Gabon)

RESUME

La présente note d'information porte sur le retour d'expérience du Gabon et les bénéfices qui en découlent concernant la mission d'assistance du projet AIM RBIS axé spécifiquement sur les données de terrain et d'obstacle, qui s'est tenu du 11 au 15 août 2025 à Libreville, au Gabon. Cette mission d'assistance a permis de renforcer la coordination interinstitutionnelle et les compétences techniques du personnel impliqué, et une meilleure compréhension des exigences OACI relatives aux données TOD.

La suite à donner est au paragraphe 3 de la présente note.

| | |
|------------------------|---|
| REFRENCE(S) | <ul style="list-style-type: none"> • OACI - Annexe 15 — service d'information aéronautique • OACI – Doc 10066 - PANS AIM • Rapport de l'APIRG/9 • Rapport de la 25ème réunion du Comité de pilotage du Plan AFI • Rapport APIRG/25 et RASG -AFI/8 • Feuille de route de l'OACI pour la transition de l'AIS vers l'AIM |
| Objectifs stratégiques | <p>La présente note de travail porte sur les objectifs stratégiques de l'OACI :</p> <p>A – Sécurité</p> <p>B – Capacité et efficacité</p> |

1 INTRODUCTION

1.1 La 19^{ème} réunion du groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG/19) tenue à Dakar, Sénégal, du 28 au 31 octobre 2013, en sa conclusion 19/40, a identifié des actions de planification et de mise en œuvre de la transition de l'AIS à l'AIM dans la région AFI.

1.2 La 25^{ème} session du Comité de pilotage du Plan régional de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation en Afrique (Plan AFI), tenue les 17 et 18 mai 2022 à Abuja, au Nigeria, a approuvé le projet révisé AIM RBIS. La 26^{ème} réunion du Comité directeur du Plan régional global de mise en

œuvre pour la sécurité aérienne en Afrique (Plan AFI), tenue le 24 août 2023 à Nairobi (Kenya), a approuvé la prolongation du projet AIM RBIS, incluant l'assistance aux Etats pour la période 2024-2025.

2. ANALYSE

2.1 Le principal objectif du projet « AIM RBIS » est d'amener les États à un bon niveau de mise en œuvre du système de gestion de la qualité (QMS) dans l'AIM, la base de données AIXM, l'AIP électronique (eAIP) et les données de terrain et d'obstacles (TOD) grâce à un processus standard comportant trois phases, dont la phase 0 – Lancement du projet, la phase 1 – Elaboration et validation de la documentation, Phase 2 – Visites go-team et suivi de l'équipe.

2.2 Le Gabon a été sélectionné pour recevoir l'assistance axé spécifiquement sur les données de terrain et d'obstacle qui s'est déroulée du 11 au 15 aout 2025 à Libreville et à laquelle a pris part l'ASECNA, l'Institut Nationale de Cartographie (INC), l'Agence Nationale des Travaux Topographique et du Cadastre (ANUTTC), les gestionnaires des aéroports (Délégation, GSEZ AIRPORT, ASSALA) ainsi que l'Agence de régulation des communications et des postes (ARCEP). L'approche a permis de renforcer la coordination inter-institutions et la consolidation des responsabilités de chacun dans la gestion et la mise à jour des données TOD.

2.3 Au cours de cette assistance, le cadre règlementaire a été examiné par l'ensemble des parties prenantes citées plus haut. Aussi, il a été procédé à l'analyse d'écart du cadre réglementaire relatif aux TOD ainsi qu'à la présentation du plan d'action du Gabon pour la mise en œuvre des données de terrain et des données d'obstacle. Cette analyse a permis de prioriser les actions correctrices selon l'impact sur la sécurité de la navigation et la conformité aux exigences de l'Annexe 15 et du Doc 10066.

2.4 A l'issue de ces activités, le Gabon a considérablement bénéficié de l'expertise de l'équipe d'assistance ainsi que des projets de texte règlementaires (*la politique, la réglementation, le guide, la procédure et les formulaires*) qui permettront d'améliorer considérablement la sécurité de la navigation aérienne en matière de données de terrain et d'obstacle.

2.5 Le Gabon encourage les États qui éprouvent des difficultés dans la mise en œuvre du QMS, de la base de données AIXM, de l'AIP électronique et des TOD à tirer parti du projet AIM RBIS, en s'engageant à recevoir l'assistance dudit projet.

3 SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à :

- a) prendre note des informations fournies dans la présente note ;
- b) encourager les autres États de la région AFI à solliciter l'assistance du projet AIM RBIS afin d'accélérer la mise en œuvre efficacement du QMS, de l'AIXM de l'e-AIP et des TOD ; et
- c) Encourager les Bureaux régionaux de l'OACI à poursuivre le suivi post-assistance, incluant des visites de contrôle, des ateliers de renforcement de capacité et des formations ciblées pour l'implémentation complète du QMS, de la base de données AIXM, de l'AIP électronique et des TOD.